

Cohésion sociale

T +41 (0)22 306 06 70
F +41 (0)22 306 06 71
cohesion-sociale@vernier.ch

TAPO/SPED/sbar/ 49099

Association des Habitants
du Quartier de la Concorde
Chemin des Sports 4
1203 Genève

Vernier, le 8 août 2016

Concerne : Votre demande de poste d'animateur socioculturel pour le Quartier de la Concorde.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre courrier du 31 mai dernier, nous exposant vos préoccupations quant à l'encadrement que vous proposez aux habitants du Quartier de la Concorde.

Le Conseil administratif ne manquera pas d'étudier avec attention la possibilité de vous soutenir dans le cadre de vos activités socioculturelles. A cet effet et en référence au règlement des subventions jeunesse de la Ville de Vernier, nous vous inviterons à venir soutenir votre demande dans le cadre des auditions de la Commission sociale 2017 pour l'élaboration du budget 2018.

Actuellement, la Ville de Vernier doit faire face à une baisse des rentrées fiscales des personnes morales ne nous permettant, malheureusement pas, de répondre favorablement à votre demande pour l'année 2017.

Cependant, nous tenons par ces quelques lignes à réaffirmer notre soutien à votre association et à souligner l'excellence de votre travail ainsi que l'engagement de l'AQHL sur le Quartier de la Concorde. Nous saluons également votre affiliation à la FCLR ainsi que la signature de la convention tripartite.

Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Stéphanie PEDAT
Déléguée à la jeunesse



Thierry APOTHELOZ
Conseiller administratif